

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : AFR 25/003/2008 – ÉFAI

1<sup>er</sup> avril 2008

**Informations complémentaires sur l'AU 299/07 (AFR 25/027/2007, 9 novembre 2007) et sa mise à jour (AFR 25/001/2008, 9 janvier 2008) – Prisonniers d'opinion**

**ÉTHIOPIE**      **Daniel Bekele (h), avocat, responsable de la stratégie au bureau éthiopien d'ActionAid (ONG internationale pour le développement)**  
**Netsanet Demissie (h), directeur de l'Organisation pour la justice sociale en Éthiopie (organisation non gouvernementale)**

---

Les militants des droits humains Daniel Bekele et Netsanet Demissie ont été libérés le 28 mars 2008. Ils étaient détenus en Éthiopie depuis novembre 2005. Ils ont bénéficié d'une grâce présidentielle après avoir signé une lettre « *reconnaissant les erreurs* » commises au sujet des élections de 2005. On ignore encore si cette grâce est inconditionnelle.

Amnesty International considérait ces deux hommes comme des prisonniers d'opinion, détenus et condamnés uniquement pour avoir mené des activités pacifiques en tant que défenseurs des droits humains. Daniel Bekele et Netsanet Demissie avaient été arrêtés dans le contexte des troubles politiques déclenchés par les élections de mai 2005. Des manifestations avaient été organisées à Addis-Abeba en juin et en novembre 2005 pour dénoncer des fraudes électorales présumées. Elles ont été violemment réprimées. Les forces de l'ordre ont abattu 187 personnes et six policiers ont été tués.

**Aucune action complémentaire n'est requise. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.**